

*my*fides.fr

# Calcul des IFC :

IFC by myFides  
est là pour vous aider !



Laetitia JEANNIN-NALTET Serge ANOUCHIAN

## WEBINAIRE

13 FÉVRIER

09:15 - 10:00

# Intervenants



**Serge ANOUCHIAN**

**Laëtitia JEANNIN-NALTET**

Président de myFides  
Expert-Comptable

Experte retraite  
Diplômée d'expertise comptable



# Sommaire



- Présentation de l'association
- Rappel des obligations
- Principe de la dette actuarielle
- Présentation de l'outil développé par myFides
- Deux exemples :
  - Sté de 15 salariés
  - Sté de 80 salariés
- Conclusion et Q/R

# MyFides - qui sommes-nous ?

- Une association créée il y a plus de 20 ans par des experts-comptables pour des experts-comptables
  - › Plus de 1 100 cabinets adhérents
- Notre objectif : transformer vos obligations légales en conseil facturable
- Notre ADN
  - › Simplicité
  - › Efficacité
  - › Conformité



# Les outils à disposition

ifc  
By  
myfides

VeryFec  
By  
myfides

Ecf  
By  
myfides

Prévention  
By  
myfides

Social'360  
By  
myfides

Et la surprise dévoilée au congrès de Marseille

Bazooka  
By  
myfides

# Rappel des obligations

- Code du commerce

L'article L.123-13 du code du commerce impose à chaque entreprise de procéder à l'évaluation de ses engagements de protection sociale, et d'en inscrire le montant en annexe de son bilan.

- PCG

- comptes individuels

Les IFC sont régis par la recommandation n° 2013-02 de l'ANC, actualisée en novembre 2021. Dans les comptes sociaux, l'engagement évalué est :

- soit mentionné uniquement dans l'annexe des comptes annuels ;
- soit enregistré sous forme d'une provision inscrite au bilan.

# Rappel des obligations

- PCG :
  - comptes consolidés : il est obligatoire de passer une provision.

## Important :

Les dotations aux provisions pour IFC ne sont pas fiscalement déductibles (art. 39-1-5° du CGI).

Les cotisations versées au titre du contrat « indemnités de fin de carrière » sont, elles, des charges d'exploitation déductibles du bénéfice imposable de l'entreprise (art. 39-1-5° du CGI) sous réserve qu'elles ne dépassent pas le montant du passif social.

# Principe de la dette actuarielle



Elle mesure l'engagement probable actualisé au jour des calculs au titre des droits acquis à cette même date.

Dans l'étude actuarielle, la méthode d'évaluation des droits passés consiste à proratiser les droits totaux acquis au terme (ancienneté acquise / ancienneté totale).

Cette façon de procéder est conforme à l'IAS 19.

# Principe de la dette actuarielle

## 2 méthodes de calcul :

### Rétrospective prorata temporis :

Constitution dans le temps de la dette avec l'application d'un prorata d'ancienneté (ancienneté à la date du calcul / ancienneté au terme).

Exemple : pour un salarié avec une ancienneté de 10 ans à ce jour,

départ à la retraite dans 15 ans,

soit une ancienneté cumulée de 25 ans :

→ dette actuarielle =  $10$  (ancienneté acquise) /  $25$  (ancienneté totale)

# Principe de la dette actuarielle

## 2 méthodes de calcul :

### ANC 2021 :

Cette méthode s'applique pour la répartition des droits à prestations pour les régimes à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation :

- ✓ à la fois en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné
- ✓ et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite (les années de services prises en compte doivent être consécutives).

# Principe de la dette actuarielle



## 2 méthodes de calcul :

### ANC 2021 :

La constitution de la dette actuarielle n'est plus lissée sur la totalité de la période d'emploi, mais sur la période qui couvre les dernières années de travail du salarié qui correspondent à l'ancienneté lui octroyant l'indemnité maximale plafonnée (ou entre la date d'emploi et la date de départ en retraite, si la durée ainsi déterminée est inférieure).

# Principe de la dette actuarielle

## 2 méthodes de calcul :

### ANC 2021 :

→ Exemple : à la date de son départ en retraite, fixé à 64 ans et sous réserve qu'il soit présent dans l'entité à cette date, le salarié bénéficiera d'une indemnité forfaitaire égale à 0,5 mois de salaire final acquis au titre de chaque année d'ancienneté et plafonnée à 20 années de services. Le salarié aura, au terme, une ancienneté de 30 ans.

# Principe de la dette actuarielle

## 2 méthodes de calcul :

### ANC 2021 :

→ Avec cette méthode, la dette actuarielle est à constituer sur la période qui couvre les 20 dernières années de travail du salarié, soit la période correspondant l'ancienneté donnant droit à l'indemnité maximale plafonnée.

Ainsi, si le jour du calcul, le salarié présente une ancienneté de 16 ans, le prorata d'ancienneté appliqué pour la dette actuarielle est de  $(20 - 14) / 20$ , soit  $6/20$ .

# Présentation de l'outil développé par myFides



- Dossier thématique dédié aux IFC :

The screenshot shows the website's navigation menu. The 'LES DOSSIERS DE MYFIDES' option is highlighted with a red circle. The dropdown menu contains the following items:

- Comprendre le calcul des indemnités de fin de carrière
- Le lexique des indemnités de fin de carrière
- La réglementation des indemnités de fin de carrière
- L'externalisation de la gestion des indemnités de fin de carrière

Other visible elements include the main navigation bar with 'ACCUEIL', 'OUTILS', 'ASSURANCES FIDESSO', 'LES DOSSIERS DE MYFIDES', 'ADHÉSION', and 'CONTACT'. Below the navigation, there are buttons for 'Espace membres (Experts-Comptables)', 'Adonnés (Entreprises)', and 'chaîne YouTube'. A 'Social'360 By myfides' logo is also visible.

# Présentation de l'outil développé par myFides



Lors de la connexion dans votre espace membre :

Vous disposez de 12 unité(s) d'assistance.  
Date d'expiration : 31/12/2025

## Mes contrats

contrat\_myfides\_v1.pdf [Télécharger](#)

## Outils By MyFides

Avant de vous connecter à l'aide du bouton ci-dessous, pensez à vérifier que les informations de votre profil sont à jour.

## Nouveau ! Social'360 by MyFides

Fidepros vous propose désormais un outil de diagnostic de conformité sociale

Vous pouvez accéder à cet outil dans votre adhésion à Fidepros « Pack avantage », ou vous pouvez ajouter le Pack Avantage à votre abonnement actuel. Il est proposé au bas de cette page. Le Pack Avantage donne également accès à l'outil « ECF By MyFides ».

Attention : comme pour votre adhésion à Fidepros, l'abonnement à Social'360 by MyFides est calé sur l'**année civile**.

## Assistance

Vous disposez d'un **espace assistance**, librement consultable

Vous y trouverez le manuel d'utilisation, la FAQ administrative, la FAQ technique et le formulaire de demande d'assistance en ligne.



Vous êtes abonné à ce logiciel

**Message important :** La réforme des retraites d'avril 2023 a des impacts sur la détermination de la dette actuarielle relative aux indemnités de retraite. Les calculs en tiennent compte pour les études 2023 et les suivantes. Vous pouvez neutraliser l'impact de la réforme sur les calculs pour réaliser des comparatifs à périmètre constant, en cochant la case prévue à cet effet dans les paramètres de l'étude.

# Présentation de l'outil

- Assistance technique :

The screenshot shows the 'Espace myfides' website interface. The 'Assistance technique IFC' menu item is circled in red. Below the navigation bar, there is a 'FAQ technique' section with a search bar and a table of frequently asked questions.

myfides

Espace myfides

Retour espace abonné

Documentation Mission IFC Assistance administrative Assistance technique IFC Demande d'assistance Tickets

### FAQ technique

Utilisez la FAQ ci-dessous pour trouver les réponses aux questions les plus fréquentes.  
Pensez à utiliser la recherche pour affiner la FAQ sur votre question.

Afficher 10 éléments Rechercher:

Rubrique	Question	Réponse
Catégories	Est-il possible de supprimer une catégorie précédemment créée ?	Oui, la suppression d'une catégorie est possible. Après avoir sélectionné et affiché la catégorie concernée, il faut cliquer sur le bouton Supprimer . Toutefois, cette suppression est conditionnée au fait qu'aucun salarié ne soit rattaché à la catégorie à supprimer. Pour cela, sur l'onglet Catégories,

# Présentation de l'outil développé par myFides



- Des aides pratiques sont disponibles dans le module IFC pour vous aider : fourchettes de taux d'actualisation, table de turn-over personnalisable...



# Présentation de l'outil



- Venons-en à la création d'une étude



The screenshot shows the 'Liste des études' (List of studies) interface. At the top, there are navigation tabs: 'Liste des études' (selected), 'Comparer des études', 'Gérer les tables', 'Taux d'actualisation', 'Age de départ', and 'FIDESSUR'. Below the tabs, there are two buttons: '+ Nouvelle étude' and 'Retour espace abonné'. A dropdown menu for 'Mes études' is set to 'En cours'. There is a search bar labeled 'Rechercher:' and a display count of 'Afficher 10 éléments'. The main content is a table with the following data:

Nom	Année	Sous compte	Comparer	Actions Groupées
société ELSA	2024	Principal	<input checked="" type="checkbox"/> Comparer	Ouvrir Actions <input type="checkbox"/>
société ELSA (méthode)	2024	Principal	<input checked="" type="checkbox"/> Comparer	Ouvrir Actions <input type="checkbox"/>

# Paramètres de calcul

- Création de la fiche entreprise

Paramètres » Catégories » Salariés » Engagement » Financement » Rapport

Etude Entreprise Responsable ou Cabinet

Externaliser Valider

Nom de l'étude : société ELSA

Année de calcul : 2024  
Année choisie pour le calcul des IFC, quelle que soit la date de clôture.  
Exemple : indiquer 2020 pour une date de calcul / clôture au jj/mm/2020.

Option : Réaliser les calculs **sans** les impacts de la réforme des retraites d'avril 2023 (case, par défaut, non cochée et sans effet avant 2023).  
Dans cas, il y a un impact sur l'affichage des anomalies d'âge de départ et un impact calculatoire uniquement pour les "mises à la retraite".  
[Télécharger la fiche explicative des impacts de la réforme des retraites sur les IFC](#)

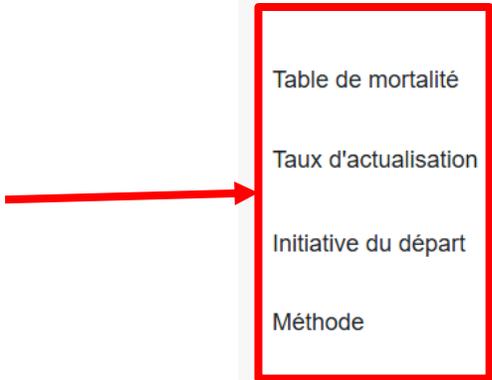
Table de mortalité : INSEE 2018-2020 - donnees def.

Taux d'actualisation : 3.38  
% Veuillez à utiliser un taux d'actualisation conforme aux obligations de l'IAS 19.

Initiative du départ : Salarié  
Veuillez à bien sélectionner l'âge de départ en retraite dans les catégories.

Méthode : ANC 2021  
La méthode : "ANC 2021" correspond à la nouvelle méthode de calcul des IFC publiée par l'ANC mi-novembre 2021. [Télécharger la fiche explicative](#)  
[Télécharger la fiche tuto](#)

Si ANC 2021 - Option - Retenir uniquement le plafond final et



# Paramètres de calcul

- Création des catégories de salariés

Paramètres » Catégories » Salariés » Engagement » Financement » Rapport

Catégories

Liste des Catégories [+ Nouvelle catégorie](#)

Afficher 10 éléments Rechercher:

Code	Nom (nombre de salariés)	Age de départ	Progression de salaire	Rotation du personnel	Taux de charges sociales	Convention collective	Actions
1	Cadres (12)	64.00	2,25 % constant	1 % constant	46.68 %	Commerce de détail non alimentaire - convention collective nationale	Actions
3	Non Cadres (60)	64.00	2,25 % constant	5 % constant	0 %	Commerce de détail non alimentaire - convention collective nationale	Actions

Affichage de l'élément 1 à 2 sur 2 élément(s) < 1 >

# Présentation de l'outil

- Création des salariés : à la main ou par import d'un fichier txt

Paramètres » Catégories » **Salariés** » Engagement » Financement » Rapport

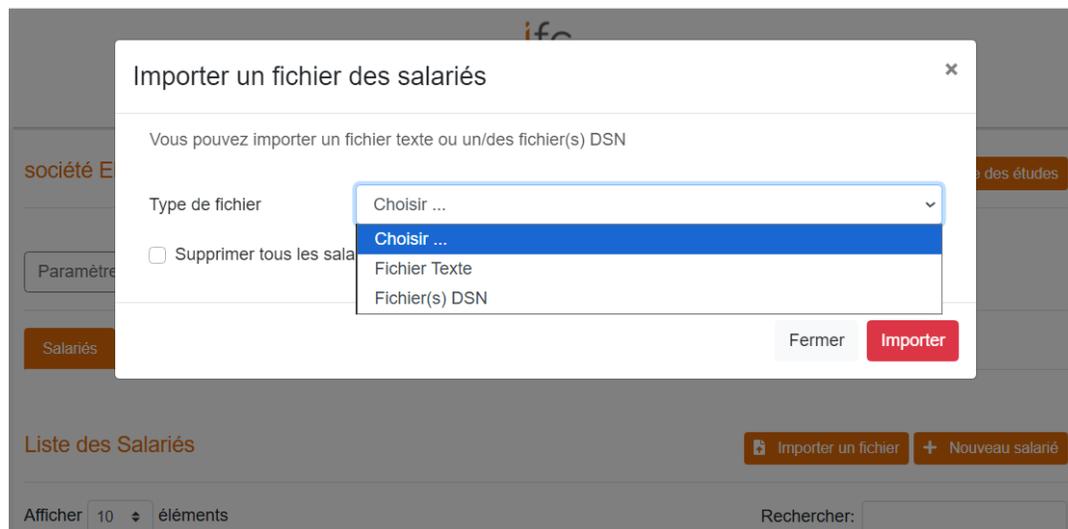
Salariés Tests de cohérence

Liste des Salariés

Importer un fichier + Nouveau salarié

# Présentation de l'outil

- Import des salariés : via un fichier txt



## Format d'import du fichier texte

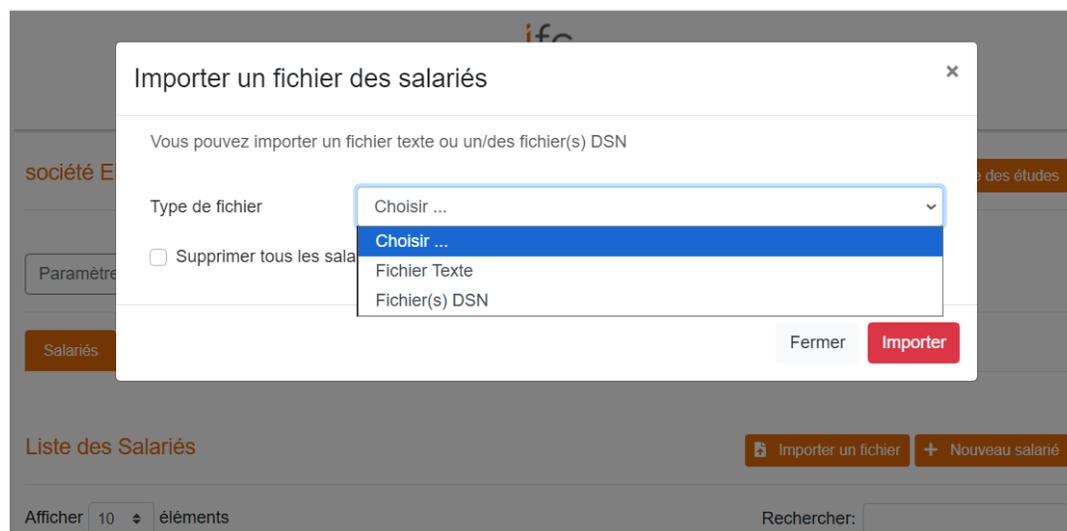
Voici le format obligatoire (8 colonnes) à respecter pour le fichier texte d'import de vos salariés :

<b>Colonne 1</b>	Nom	
<b>Colonne 2</b>	Prénom	
<b>Colonne 3</b>	Catégorie	Chiffres à utiliser (1, 2,...) correspondant au "Code" de chaque catégorie de votre étude, figurant dans l'onglet "Catégories"
<b>Colonne 4</b>	Date de naissance	Format français : jj/mm/aaaa
<b>Colonne 5</b>	Date d'entrée	Format français : jj/mm/aaaa
<b>Colonne 6</b>	Age de départ individuel	Pour prendre en compte, le cas échéant, les conditions particulières pour certains salariés ; dans la négative, la colonne créée est laissée vide
<b>Colonne 7</b>	Salaires brut annuel	Format français sans espaces ni séparateur de milliers
<b>Colonne 8</b>	Sexe	1 = Masculin, 2 = Féminin

Pour un import correct, d'autres conditions sont requises : absence d'informations autres que celles-ci-dessus, de lignes " blanches " dans le tableau EXCEL originel,... (cf. manuel d'utilisation).

# Présentation de l'outil

- Import des salariés : via la DSN



## Avertissements liés à l'import du ou des fichiers DSN

Pour l'import via ce module DSN, il convient d'intégrer soit la dernière DSN de la période (par exemple décembre pour une clôture 31/12/N), soit les 12 DSN de la période.  
**ATTENTION, il ne faut jamais intégrer un nombre de DSN différent de 1 ou 12. A défaut, compte tenu des retraitements réalisés post-import, les salaires de référence seront erronés.**

- L'import des données issues de la ou des DSN et leurs retraitements n'exonèrent pas l'utilisateur des contrôles, le cas échéant des modifications, sur les informations qui seront utilisées pour déterminer l'engagement, notamment en cas d'éléments exceptionnels de rémunération ayant un impact sur le salaire de référence ou de situations particulières (passage à temps partiel, congé parental,...).
- L'âge de départ en retraite indiqué pour chaque salarié correspondra à celui de sa catégorie ; en cas de conditions particulières de départ pour un salarié, cette donnée devra être modifiée manuellement à partir de l'onglet "Salariés" de la rubrique "Salariés".
- Le cas des dirigeants mandataires sociaux relevant du statut social des "assimilés salariés" est à analyser avec attention ; sauf exception, il est nécessaire de supprimer de la liste des salariés importés via la ou les DSN la ou les personnes ainsi concernées.
- L'import des DSN est déconseillé pour les entités ayant eu un exercice d'une durée inférieure ou supérieure à 12 mois. Dans ce cas, il est conseillé d'importer la dernière DSN de l'exercice.

## Avertissements liés à l'import d'établissements multiples

- Vous devez importer les DSN des établissements en plusieurs fois : il faut réaliser l'import du premier établissement, puis le suivant, etc.
- Ne cochez pas la case "Supprimer tous les salariés de l'étude" entre deux imports.
- A chaque import, il faut retenir le même nombre de DSN : soit 1 seule, ce qui multipliera les références salaires par 12, soit les 12 de l'année qui seront additionnées.

# Présentation de l'outil

- Import des salariés via la DSN – points d'attention
- 

## Options d'import du ou des fichiers DSN

- ✓ Importer uniquement les salariés présents à la date de calcul
- ✓ Importer uniquement les salariés en CDI
- ✓ Reconstituer un salaire annuel théorique pour les personnes entrées en cours d'année et présentes à la date de calcul (méthode prorata temporis ; voir le manuel d'utilisation).
- ✓ Retenir le salaire de référence à partir de la rubrique "Salaire de base" (A défaut, le salaire total (base + primes + etc.) sera retenu).

# Prenons des exemples

## Exemple 1

Société JEAN employant 20 salariés en décembre 2024, dont 5 en CDD ou sous contrat d'apprentissage. De ce fait seuls 15 ressortent dans l'étude.

- Basée à Montpellier
- CCN publicité

## Exemple 2

- Société ELSA employant 72 salariés
  - Basée à Rennes et ayant des établissements dans plusieurs villes de France
  - CCN commerce de détail non alimentaire

# Prenons des exemples

Pour chaque exemple nous allons voir comment la dette évolue selon que l'on change un paramètre de calcul au niveau de la société :

- méthode de calcul
- table de mortalité
- taux d'actualisation
- taux de rotation

# Exemple 1

## Tableau de comparaison avec des critères différents

Nom de l'étude	société JEAN	société JEAN (table de mortalité)	société JEAN (méthode)	société JEAN (taux d'actualisation)
Année de calcul	2024	2024	2024	2024
Table de mortalité		TH/TF 00-02		
Taux d'actualisation	3.38%	3.38%	3.38%	0.42%
Initiative du départ	Salarié	Salarié	Salarié	Salarié
Méthode	ANC 2021	ANC 2021	Prorata Temporis	ANC 2021
Passif Social	22 328	21 333	22 328	51 526
Masse salariale	512 577	512 577	512 577	512 577
Salaire moyen	34172	34172	34172	34172
Ancienneté	3	3	3	3
Effectif total	15	15	15	15
Détail par catégorie	<b>CADRES</b> <u>Passif social :</u> 22 328	<b>CADRES</b> <u>Passif social :</u> 21 333	<b>CADRES</b> <u>Passif social :</u> 22 328	<b>CADRES</b> <u>Passif social :</u> 51 526

# Exemple 1

Nom de l'étude	société JEAN	société JEAN (taux de rotation)
Année de calcul	2024	2024
<b>Table de mortalité</b>		
Taux d'actualisation	3.38%	3.38%
Initiative du départ	Salarié	Salarié
Méthode	ANC 2021	ANC 2021
<b>Passif Social</b>	22 328	957
Masse salariale	512 577	512 577
Salaire moyen	34172	34172
Ancienneté	3	3
Effectif total	15	15
Détail par catégorie	<b>CADRES</b> <u>Passif social :</u> 22 328 <u>Effectif :</u> 15 <u>CCN :</u> Publicité - Cadres (C0700) <u>Table de rotation :</u> 1 % constant (t0002) <u>Table de progression :</u> 1% Constant () <u>Masse salariale :</u> 512 577 <u>Salaire moyen :</u> 34 172 <u>Ancienneté :</u> 3	<b>CADRES</b> <u>Passif social :</u> 957 <u>Effectif :</u> 15 <u>CCN :</u> Publicité - Cadres (C0700) <u>Table de rotation :</u> Table libre (12,00%) <u>Table de progression :</u> 1% Constant () <u>Masse salariale :</u> 512 577 <u>Salaire moyen :</u> 34 172 <u>Ancienneté :</u> 3



# Exemple 1 – détail pour un salarié

Nom	Prénom	Date de naissance	Salaire brut	Date d'entrée	Année de départ	Salaire au terme	Valeur probable	Valeur actuelle probable	Dettes actuarielles	Détail
LOTROU	Jim	27/12/1992	36 000	23/08/2021	2056	49 498	46 739	16 133	1 383	 Détail

## Paramètres

Méthode retenue :	ANC 2021
A - Ancienneté actuelle :	3
A" - Ancienneté actuelle / max (ANC 2021) :	3
B - Ancienneté au terme :	35
B" - Ancienneté au terme / max (ANC 2021) :	35
C - Ancienneté non acquise :	32
D - Taux d'actualisation :	3,38%
E - Droits CCN prorata temporis :	13,00
E' - Droits CCN retrospective :	0,75
E" - Droits CCN / max (ANC 2021) :	13,00
F - Probabilité survie :	0,8776
G - Probabilité présence :	0,7250
H - Taux de charges :	37,00%
I - Progression de salaire (taux cumulé) :	1,3749
V - Salaire Brut :	36 000,00

Note : Les données ci-dessus, notamment les probabilités de survie et de présence, sont arrondies à l'écran. Il peut donc y avoir de petits écarts dans les calculs présentés ci-dessous.

## Calculs (Méthode ANC 2021)

**W - Salaire brut au terme :** 49 498  
 $= V * I$

**X" - Valeur probable ANC 2021 :** 46 739  
 $= (W/12) * E'' * F * G * (1+H)$

**Y" - Engagement proratisé :** 4 006  
 $= X'' * (A'' / B'')$

**Z" - Dette actuarielle ANC 2021 :** 1 383  
 $= Y'' * (1+D)^{-(B''-A'')}$

# Exemple 2

## Tableau de comparaison avec des critères différents

Nom de l'étude	société ELSA	société ELSA (méthode)	société ELSA (table de mortalité)	société ELSA (taux d'actualisation 2021)
Année de calcul	2024	2024	2024	2024
Table de mortalité			TH/TF 00-02	
Taux d'actualisation	3.38%	3.38%	3.38%	0.42%
Initiative du départ	Salarié	Salarié	Salarié	Salarié
Méthode	ANC 2021	Prorata Temporis	ANC 2021	ANC 2021
Passif Social	62 155	78 736	65 673	102 484
Masse salariale	2 223 664	2 223 664	2 223 664	2 223 664
Salaire moyen	30884	30884	30884	30884
Ancienneté	8	8	8	8
Effectif total	72	72	72	72
Détail par catégorie			CADRES	



# Exemple 2

Nom de l'étude	société ELSA	société ELSA (taux de rotation)
Année de calcul	2024	2024
<b>Table de mortalité</b>		
Taux d'actualisation	3.38%	3.38%
Initiative du départ	Salarié	Salarié
Méthode	ANC 2021	ANC 2021
<b>Passif Social</b>	62 155	37 003
Masse salariale	2 223 664	2 223 664
Salaire moyen	30884	30884
Ancienneté	8	8
Effectif total	72	72
<b>Détail par catégorie</b>	<b>CADRES</b>	<b>CADRES</b>
	<u>Passif social :</u> 42 663	<u>Passif social :</u> 26 864
	<u>Effectif :</u> 12	<u>Effectif :</u> 12
	<u>CCN :</u> Commerce de détail non alimentaire - convention collective nationale (C0176)	<u>CCN :</u> Commerce de détail non alimentaire - convention collective nationale (C0176)
	<u>Table de rotation :</u> 1 % constant (t0002)	<u>Table de rotation :</u> 5 % constant (t0006)
	<u>Table de progression :</u> 2,25 % constant ( )	<u>Table de progression :</u> 2,25 % constant ( )
	<u>Masse salariale :</u> 540 044	<u>Masse salariale :</u> 540 044
	<u>Salaire moyen :</u> 45 004	<u>Salaire moyen :</u> 45 004
	<u>Ancienneté :</u> 14	<u>Ancienneté :</u> 14



# A la fin du calcul



- A l'issue du calcul, un rapport vous est mis à disposition au format word, ppt.
- Le détail des calculs est disponible sous excel

The screenshot shows a navigation bar with buttons for 'Paramètres', 'Catégories', 'Salariés', 'Engagement', 'Financement', and 'Rapport'. Below this is a sub-menu with 'Rapport', 'Document de travail', and 'Rédaction de l'annexe'. The main content area is titled 'Parties comprises dans votre rapport' and lists: 'La page de garde / Le préambule / Le sommaire', 'Les données et hypothèses actuarielles : données de l'entreprise et hypothèses de calcul', 'La synthèse de l'entreprise', and 'Les plans de financement'. Below this is a section 'Parties optionnelles' with checkboxes for: 'Les obligations légales / Le choix entre gestion interne et externe / Les règles comptables', 'La synthèse des résultats par salarié / La synthèse des résultats par année', 'Les annexes de calcul : table de progression des salaires / Table de rotation / Synthèse résultats par tranche d'âge / Gra...', and 'Les annexes hors calcul : Lexique'. At the bottom are buttons for 'Générer le rapport', 'Générer le rapport PPT', 'Modèle sélectionné : Standard', 'Sélectionner le modèle', and 'Synthèse par salarié (Format Excel)'.

# Conclusion - Vos questions



- Interprétation des résultats, points de vigilance et perspectives : enjeu économique et financier pour votre client
- L'accompagner dans sa réflexion sur les recrutements à mener, le partage des connaissances entre les salariés, la souscription d'un contrat d'assurance IFC..

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**

*my***f**ides.fr